JANVIER 2022

Au Fil de la Souche

Bulletin Municipal de la Ville de

SISSONNE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le Mot du Maire

Les espoirs déçus de passer les fêtes de fin d'année 2021en toute sérénité et liberté, par ces flux et reflux incessants de la contagion de Covid- 19, ne doivent pas nous empêcher de nous émerveiller de certaines de nos réussites en 2021 et de rêver à de nouveaux projets pour 2022.

Ainsi Sissonne vient d'obtenir une Troisième fleur par le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris, récompense du travail en commun de nos agents techniques, administratifs, des élus mais aussi de vous tous qui nous accompagnez au quotidien dans notre mission de valorisation de notre village. Je remercie chacune et chacun d'entre vous. D'autres réalisations exposées ci-après méritent également notre fierté.

Cette philosophie, cette politique que nous essayons d'appliquer depuis 2014, que nous améliorons par touches progressives, se nourrit d'idées, d'innovations, d'expérimentations, certes parfois originales, mais toujours avec ce fil conducteur qui est de renforcer l'attractivité de notre patrimoine rural qu'il soit bâti, culturel, végétal. C'est pourquoi je souhaite que 2022 vous apporte bonheur, santé, reconnaissance et surtout nous permette de vivre de nouvelles aventures ensemble pour que demain soit plus beau qu'aujourd'hui.

Meilleurs Vœux

Christian VANNOBEL,
Maire

Toutes les valeurs qui participent à la défense de l'environnement, de la cohésion social, du travail de mémoire, d'entretien-réhabilitation des bâtiments communaux, d'harmonie du paysage, de sécurité ont été explorées et exploitées

- La fête du cheval a été un véritable succès, l'inauguration du bois mémoriel J-F Martin autour de la station de pompage, un moment émouvant.
- Repeindre les murs extérieurs de l'école maternelle et du cimetière, créer un parking près de la salle de judo, un parcours pédagogique dans la zone humide et un chemin des poètes tout ceci participe à l'embellissement et à la découverte du village.
- Remplacer tous les néons des écoles par un éclairage LED mais également une partie de l'éclairage public, refaire la toiture de l'ancienne perception, correspondent à notre participation à la transition énergétique.
- La mise en place de défibrillateurs, de deux nouvelles bornes d'incendie et le projet d'extension du nombre de caméras rassurent et augmentent la sécurité.
- Enfin nous sommes à la veille de la réalisation de projets tant attendus : la Maison de la Vie Sociale que chacun d'entre nous devra s'accaparer, la transformation de l'ancien crédit agricole en un commerce et un logement, l'ancienne perception et les logements communaux de l'école primaire Guillaume Dupré qui vont être réhabilités et isolés.
- Le raccordement de la rue de la Paix à la rue du 8 Mai permet à l'OPAL de proposer sept parcelles constructibles de près de 500m² chacune.
- La piscine avec son deuxième bassin et un espace bien-être ouvrira en avril 2022.
- La rue Aristide Briand doit être refaite avec enfouissement et renouvellement des réseaux.
- Dix nouveaux contrats « Cap'Jeunes » vont être proposés pour 70 heures de travail auprès de jeunes Sissonnais de 16 à 21 ans avec une indemnité de 560 euros.

Et surtout, malgré la Covid, toutes nos associations vivent et continuent à tisser ce lien social de cohésion, de solidarité qui fait qu'il fait bon vivre à Sissonne. Merci à chacune d'entre elles, à chacun d'être vous.

Informations Pratiques

Permanences:

- ASSISTANTE SOCIALE	tous les mercredis (sauf le 5ème) sur rendez-vous	de 9h 30 à 11h30
- PMI *(Protection Maternelle et Infantile)*	le dernier vendredi de chaque mois (puéricultrice) le 3ème jeudi (consultation médicale)	à partir de 9h à partir de 9h
- SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat)	le 3ème mardi de chaque mois	de 14h à 15h
- AVENIR RURAL	tous les mardis	de 14h à 17h
- CLESENCE	le 1er vendredi de chaque mois	de 9h à 12h
- CLIC LAONNOIS	le 1er jeudi de chaque mois	de 9h30 à 12h
- Mme BONO - VANDORME **Députée**	le 3ème vendredi de chaque mois sur rendez-vous	de 14h15 à 14h45

Permanence France Services pour vos démarches administratives, pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches du quotidien, la médiatrice socio-culturelle se déplacera le vendredi uniquement sur RDV en appelant au 06.73.56.14.39.

Mission locale au « faitout connecté » le jeudi sur RDV au 03.23.27.38.90

Finances publiques au faitout connecté le lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Les mutuelles communales : MUTUELLE MOAT 03.44.06.03.90 et Mutuelle Just 03.27.48.12..23 selon les jours proposés par les mutuelles correspondantes.

Cartes d'identité—Passeports:

Afin de renouveler sa carte d'identité ou son passeport, vous devez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie (03.23.80.45.33 ou 03.23.80.07.22). Vous trouverez les pièces à fournir sur le site de la Commune de Sissonne ou à l'accueil de la mairie.

Le Marché de Sissonne :

Chaque dernier vendredi du mois, à la salle des fêtes d'octobre à avril, et devant la mairie de mai à septembre, se tient le marché campagnard de 15h30 à 19h30. Les exposants vous proposent des produits régionaux et de qualité.

N'hésitez pas à venir les rencontrer, le meilleur accueil vous sera réservé.

Etat-Civil

Naissances :

Nazia URIAKHIL, née le 10 juillet 2021, à LAON (Aisne)
Auxence LIAGRE, né le 21 juillet, à LAON (Aisne)
Savanah HEBANT, née le 26 juillet 2021 à LAON (Aisne)
Max DELHOMME CARLIER, né le 02 août 2021 à LAON (Aisne)
Arthur FOISSY, né le 08 août 2021 à LAON (Aisne)
Iris PAQUERIAUD, née le 04 septembre 2021 à LAON (Aisne)
Mattéa MENINO, née le 22 septembre 2021 à LAON (Aisne
Sacha RIBAUCOURT, né le 22 septembre 2021 à BEZANNES (Marne)
Kossy REUBEN, né le 23 septembre 2021 à LAON (Aisne)
Amaya DUCHENE, née le 05 octobre 2021 à LAON (Aisne)
Raffaele ZANAGLIA, né le 23 octobre 2021 à LAON (Aisne)
Djeinab BARRY, née le 29 octobre 2021 à LAON (Aisne)
Nina-Robine DELCAMBRE, née le 03 novembre 2021 à LAON (Aisne)
Ylies AOUCHENI, né le 5 novembre 2021 à LAON (Aisne)
Alya AOUCHENI, née le 5 novembre 2021 à LAON (Aisne)
Zoé TURGY, née le 15 novembre 2021 à LAON (Aisne)
Elena CARION DELOFFRE, née le 29 novembre 2021, à LAON (Aisne)
Daya KONATÉ, né le 24 décembre 2021 à LAON (Aisne)

Mariages :

Ludyvine VAUTHIER et Rémi GOURNET, le 26 juin 2021
Perrine OULAI et Jean-Philippe PONCE, le 31 juillet 2021
Corentine NARD et Christopher CHARTIER, le 30 octobre 2021

Décès :

Loïc SOURGET, le 02 juin 2021 à Sissonne (AISNE), à l'âge de 44 ans.
Stanislas JEDRZEJAK, le 01 juillet 2021 à Sissonne (AISNE), à l'âge de 67 ans.
Marie-José PERLOT, le 17 juillet 2021 à Laon (AISNE), à l'âge de 60 ans.
Didier CHOFFIN, le 11 août 2021 à l'âge de 73 ans
Franck DUQUESNE, le 16 août 2021 à Sissonne (AISNE), à l'âge de 56 ans.
Anne-Marie VENANT née FOURNIER, le 23 août 2021 à Reims (MARNE), à l'âge de 88 ans.
Marie-Josée OGEZ, le 01 septembre 2021 à Laon (AISNE), à l'âge de 60 ans.
Jean-Claude LEBOULQUE, le 22 septembre 2021 à Laon (AISNE), à l'âge de 76 ans.
Arnaud THUIN, le 24 septembre 2021 à Sissonne (AISNE), à l'âge de 30 ans.
Vincent ZUGETTA, le 11 octobre 2021 à Sissonne (AISNE) à l'âge de 45 ans.
Paul DUSSART, le 27 octobre 2021 à LAON (AISNE) à l'âge de 77 ans.
Hubert DEQUENNE, le 24 décembre 2021 à SISSONNE (Aisne) à l'âge de 85 ans

La Vie Communale

- **LA FETE DU CHEVAL**

Le 29 aout 2021, Sissonne a célébré le cheval lors d'une journée

« A cheval à Sissonne ».

De nombreuses races de chevaux étaient représentées, lors de démonstrations : dressage, sauts d'obstacle, balade en calèche et à poney, labour, débardage, carrousel et char romain.

Nous remercions vivement l'AED, Bruno Wathier et tous les exposants : maréchal ferrant, dentiste équin, producteurs du marché campagnard, tous les bénévoles, le sirtom et enfin le comité des fêtes qui a assuré le repas et les boissons.

Cette belle journée, malgré le « pass sanitaire » a attiré une foule de visiteurs et s'est clôturée par un feu d'artifice.

- **Inauguration du bois mémoriel « Jean-François MARTIN » le 11 novembre 2021**

Le 11 novembre 2018, nous avons inauguré un panneau mémoriel au monument aux morts sur lequel ont été gravés les noms de 221 soldats et civils morts pour la France sur le sol de Sissonne entre 1914 et 1918.

Répertorier ces soldats tués ou gravement blessés sur un territoire donné, cent ans après leurs actes de bravoure, reconstituer les mouvements des troupes, la vie sur la ligne de front et la situation qui ont amené à ces drames, tel a été le travail de mémoire démesuré auquel se sont attelés Monsieur Jean-François Martin et Monsieur Marc Berriot que la commune remercie du fond du cœur.

Vivre et mourir à, ou plutôt pour Sissonne, La Selve, Nizy le Comte sur la ligne de position Hunding Stellung depuis le 29 août 1914 date d'occupation jusqu'après l'armistice du 11 Novembre 1918, tel a été le fil conducteur de leur tâche, et ainsi réveiller des souvenirs, mais surtout transmettre les joies, les peines, la bravoure, l'abnégation, l'héroïsme de ces soldats venus de tous coins de France ou de pays alliés.

En ce jour, je veux continuer à témoigner ma gratitude à ces soldats étrangers à notre territoire venus le défendre et le reconquérir comme si c'était leur propre terre, je veux leur dire : « soldats qui avaient nourri de votre sang notre terre, nous avons pu vous donner un nom et j'ai voulu, en cela accompagné par mon conseil municipal vous offrir un autre symbole de reconnaissance.

Nous avons planté avec l'aide de soldats du camp militaire de Sissonne, 221 tilleuls, arbres symboles de paix, chaque arbre portant l'étiquette de chacun d'entre vous avec votre nom, votre prénom, votre âge de décès et votre département ou pays d'origine ainsi qu'un QR code permettant de retrouver votre brève biographie.

Les arbres ont été plantés tout autour de notre station de pompage qui apporte à la population l'eau indispensable à la vie, eau qui est nourrie d'une parcelle de votre corps et de votre âme.

« Soldats, que chacun de ces arbres soit le symbole de notre remerciement pour le don de votre vie pour défendre notre liberté »

Et puis j'ai voulu également témoigner notre reconnaissance à ces deux défenseurs de la mémoire locale qu'est Monsieur Marc Berriot et qu'était Jean-François Martin, malheureusement disparu l'an dernier et pour qui j'ai voulu rattacher le nom de ce bois mémoriel en accord avec Marc. *(extrait du discours de Mr le Maire lors de la cérémonie)*

- <u>LA FETE DE L'ARBRE</u>

La première édition de la Fête de L'Arbre sur la commune de Sissonne a eu lieu le **27 novembre 2021** de 9h30 à 16 h.

Nous avons contacté différents intervenants pour programmer le déroulement de cette journée. Ont participé à cet événement :
* **L'ONF** par la présence de MR JACQUET Garde-forestier qui a proposé une animation sous forme de conte à l'Arboretum à destination de tout public.
* Le **CFA horticole de Laon** avec l'élagage de grands arbres .
* La **SOCIÉTÉ DE CHASSE** avec différents ateliers découvertes
* Le **CPIE de l'Aisne** avec visite guidée du sentier de notre zone humide.
* **COFORAISNE** avec une conférence sur la gestion de la forêt privée.
* **Mr BIZET** Pépiniériste qui a planté 4 arbres sur le terre plein face à notre salle d'exposition. (ginkgo biloba, magnolia,.....)
* RANDONNÉES PÉDESTRES (une le matin, une l'après-midi) menées par une élue.
* L'exposition d'une **TEENY HOUSE** par Mr Maillart.
* La **MSA** par la présence de Mr DUMAIRE pour les risques et prévention des accidents du travail et maladie de Lyme .

Nous avons compté parmi nous l'aimable participation du comité des fêtes pour la petite restauration.

Les commerçants et producteurs locaux qui exposent tous les mois sur notre marché campagnard, se sont joints à nous .
* Concours photos proposés aux adultes et enfants, avec exposition des clichés et remise des prix.
* Lecture de contes pour enfants par une des bénévoles de la Bibliothèque
* Jeux en bois .

Cette journée a été coordonnée par la Commission Environnement.

Pour que cette journée soit réussie, ont été présents Mr le Maire, Madame Vannobel Conseillère Régionale, des élus, et deux agents de la municipalité pour le fonctionnement et les photos.
Nous avons, un mois auparavant, par le biais de flyers déposés dans les boîtes aux lettres, Facebook de la Mairie, le panneau lumineux, les affiches dans les écoles et différents lieux et le bouche à oreille, communiqué l'événement.

Cette journée, pour une première et malgré le temps qui n'a pas été très favorable, a été une réussite, confortée par l'engouement des participants que ce soit le public ,nos administrés de tous âges ou les commerçants et les partenaires qui sont tous prêts pour une nouvelle édition.

Nous avions au travers de cette journée, l'envie de faire partager notre passion pour la nature, la découverte de la forêt, de tout ce qui la compose végétal ou animal, la responsabilisation d'en prendre soin et de la respecter .

Au terme de cette journée, je peux vous assurer que nous pensons avoir réussi ce challenge.

LA MAISON DE VIE SOCIALE

La première pierre sera posée prochainement.

Cette maison a pour vocation d'accueillir la population en proposant de nombreux services : bibliothèque, renseignements administratifs, assistance informatique, permanences de l'assistante sociale, consultations PMI etc...

Les associations, comme le club des anciens, Loisirs et découvertes, pourront s'y réunir.

Cette maison, qui se veut celle de tous, a besoin d'un nom.

Nous vous sollicitons donc tous, pour faire des propositions afin que cette bâtisse soit le reflet de notre commune.

Les Nouveautés

- **Projet « 1 Million d'arbres »**

Après un premier projet avec les Hauts de France qui a été réalisé courant 2020-2021, la commune poursuit sa politique menée en matière de plantation et de gestion des arbres et ainsi candidate de nouveau à l'appel à projet « 1 Million d'arbres en Hauts de France ».

Dans ce nouveau projet, il est envisagé la plantation de 334 arbres : 15 tilleuls au carrefour de la Selve, 140 arbustes pour créer une haie champêtre au niveau du parking de la piscine, 5 arbres tiges au niveau du terrain de tennis, 4 chênes et 2 Ginkgo pour la zone située au niveau des tables en bois derrière l'espace socio-culturel, 60 arbustes de haie et 4 arbres tiges en vue de la création d'îlots végétalisés, 4 chênes et 100 arbustes de haie au niveau du terrain de pétanque.

- **Le label « Villes et Villages Fleuris »**

Toutes les communes de France peuvent participer à la démarche "Villes et Villages Fleuris".

Être labellisée ou candidate au label, c'est s'inscrire dans une démarche de progrès visant à développer la qualité de vie et l'attractivité de son territoire, notamment à travers la mise en place d'espaces paysagés et arborés.

Attribué sur la base de plusieurs critères d'évaluation (valorisation du patrimoine, cohérence des aménagements paysagers, mise en place d'animations, actions en faveur de la biodiversité, implication des habitants...), le label est la concrétisation, la reconnaissance de cet engagement.

Pour en savoir plus : www.villes-et-villages-fleuris.com

En 2021, Sissonne a été labélisée « 3 fleurs » par le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris ».

Bois mémoriel Jean-François MARTIN

Historien local, auteur de plusieurs ouvrages sur Sissonne et sa région

- **Création d'un « mémorial vert »**

La plantation des arbres dans le cadre de l'appel à projet " un million d'arbres dans les hauts de France" financé à hauteur de 90% par la Région Hauts de France, a débuté le lundi 23 novembre 2020.
C'est le " mémorial vert" qui a amorcé cette campagne de plantation de plus de 700 arbres dont 221 tilleuls plantés en l'honneur de 214 soldats et 7 civils tués entre le 12 octobre et 11 novembre 1918 et dont le sang a nourri la terre de Sissonne. Chacun de ces arbres portera le nom d'un de ces héros.
L'Armée nous accompagne dans cette première phase.

Activités périscolaires du mercredi matin

« Travail de Mémoire autour du Bois mémoriel»

Activités centrées sur les soldats morts à Sissonne pendant la Première guerre mondiale en référence au Mémorial posé en 2018 au monument aux morts de Sissonne (3 mois de travail avec les enfants) :

1) Lecture et relevé de fiches « soldats »

2) Choix du contenu à inscrire sur les étiquettes posées sur chaque arbre.

3) Pour chaque soldat, rechercher l'âge de son décès et son département ou pays de naissance.

4) Repérage sur une carte des départements concernés et pays concernés.

5) Dénombrer les morts par départements

6) Finaliser sur une carte.

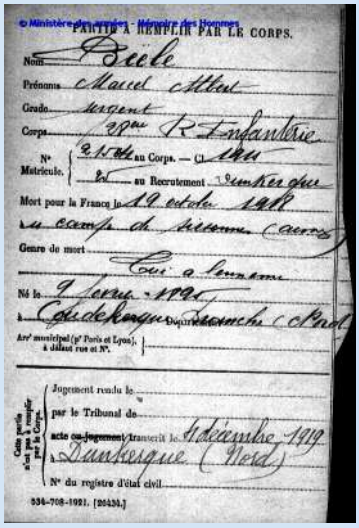

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Beele
Prénoms Marcel Albert
Grade sergent
Corps 129e R.I. infanterie
N° Matricule 21744 au Corps. — Cl. 1911
21 au Recrutement Dunkerque
Mort pour la France le 19 octobre 1918
au camp de Sissonne (Aisne)
Genre de mort Tué à l'ennemi
Né le 9 janv. 1891
à Coudekerque Département Nord
Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le 4 décembre 1919
à Dunkerque (Nord)
N° du registre d'état civil

Cette partie n'est pas à remplir par le Comptable

534-708-1921. (26430.)

Fiche « soldat »

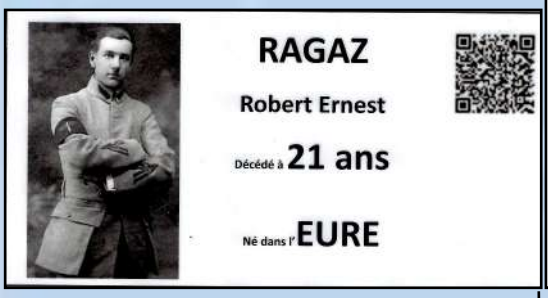

Etiquettes posées sur chaque arbre : recherche de l'âge et du département de naissance des soldats décédés par les enfants (plus de 300 soldats)

Départements concernés par les soldats décédés à Sissonne de 1914 à 1918 (manque les soldats étrangers venus mourir à Sissonne)

Pose des étiquettes par des élus et le personnel encadrant les activités périscolaires de la commune (quelques jours avant l'inauguration)

Malheureusement les enfants étaient trop petits pour ce travail.

Parallèlement une exposition sur Sissonne pendant la guerre 1914-1918 était installée à la Salle des fêtes : de nombreuses personnes sont venues apprécier celle-ci ainsi que le travail effectué : merci à Lucien Frévacque pour son aide et pour la confection des QR-CODE.

ADEMIR

Petit extrait de l'Expo :

Personnel civil déplacé et fait prisonnier, enfermé à la Taverne du Moulin Rouge à Sissonne

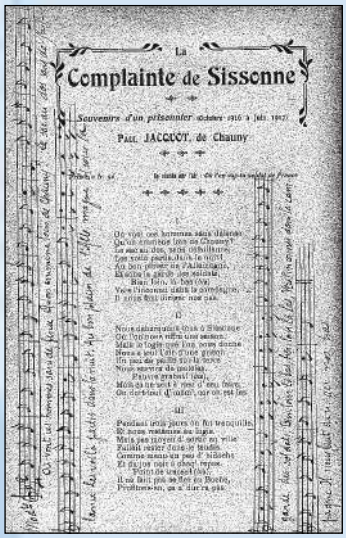
La
Complainte de Sissonne
Souvenirs d'un prisonnier
PAUL JACQUOT, de Chauny

Une double cérémonie pour le 11-Novembre

SISSONNE Un bois mémoriel en hommage aux combattants de la Grande Guerre morts sur le territoire de la commune a été inauguré à l'occasion de la commémoration du 11-Novembre. Une stèle en l'honneur de Jean-François Martin a aussi été dévoilée.

Inauguration du bois mémoriel Jean-François MARTIN
L'Union, le 13 novembre 2021

Stèle Jean-François MARTIN

Shaness, Elisa, Eva, Laïna, Benjamin, Timothé, Hugo (enfants concernés par ce travail)

La suite des nouveautés

- ## Le chemin des poètes

Durant l'année scolaire 2020/2021, Monsieur le Maire a proposé un concours de poésies aux classes de CM1 de Mme Yalpir , CM2 de Mme Guenet et une classe de 6ème de Mme Pizzol-Barth avec la participation de Mme Lannez (documentaliste du collège Froëhlicher) Un jury a sélectionné 6 poèmes , ceux-ci sont installés tout au long du chemin des poètes tandis que les 26 autres sont accrochés dans l'arbre à bambous derrière l'Espace Culturel.

Ce concours sera renouvelé cette année.

Vous pourrez retrouver tous ces poèmes, sur le chemin des poètes d'une distance environ de 2,8 km

Bonne marche et bonne lecture à tous.

Voici l'arbre à bambous où se trouvent les 26 autres poèmes.

Vous le retrouverez près de l'Espace Culturel.

Bonne lecture.

Parcours du Chemin des Poètes

- ## « Boite à secrets»

Ecole Primaire

Devant chaque école (maternelle, primaire et Collège)

une boîte à secrets « rose » a été installée.

Le harcèlement est l'une des pires violences qu'on peut faire à un être humain, surtout si c'est un enfant.

Toute personne qui souhaite se confier, parler sur des sujets tels que le harcèlement scolaire, moral, physique ou toute violence, peut écrire un mot et le déposer dans cette boîte.

Monsieur le Maire est la seule personne habilitée à lire en toute confidentialité ces messages en sa qualité d'Officier de Police Judiciaire et à pouvoir proposer une ou des solutions.

Collège

Ecole Maternelle

La Vie Associative

♦ LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE SISSONNE

"Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de vos dons et de votre passage à l'occasion téléthon. Tous les membres de l'association des jeunes sapeurs-pompiers, JSP et formateurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Qu'elle vous apporte santé bonheur et réussite.

Le Président : Frédéric Redmer "

♦ LE TENNIS MUNICIPAL DE SISSONNE

Chers lecteurs,

Voici quelques bonnes nouvelles en ce début d'année sur la planète Tennis !

Depuis le printemps 2021, le Club de Tennis Municipal de Sissonne (02150) affilié FFT propose à ses adhérents la pratique du Padel sur un terrain tout neuf.

Le 29 septembre dernier, une session gratuite animée par David Dewulf, Conseiller en développement du Comité Aisne Tennis a permis à tous, petits et grands, de découvrir l'équipement, la pratique, les règles du jeu et d'apprécier l'évolution sur le terrain vitré !

Nous envisageons de renouveler la manifestation au printemps prochain.

Mercredi 08 décembre 2021, l'ensemble des enfants de l'école de Tennis se sont affrontés dans des petits matchs. Une occasion de se rassembler autour d'un goûter à l'approche des fêtes de fin d'année.

Pour rappel, le gouvernement a prolongé le dispositif « *Pass'Sport* » jusqu'au 28 février 2022 si vous voulez en profiter.

Nous vous souhaitons meilleurs vœux pour l'année 2022.

Renseignements auprès de Cécile Coustan, Présidente du club de Tennis de Sissonne : coustancecile@gmail.com

LE TELETHON SISSONNE

La collecte lors des différentes manifestations organisées à SISSONNE le 4 décembre, a rapporté la somme de 739 euros qui sera destinée à faire avancer la recherche, guérir les malades et les aider au quotidien. Un grand merci à tous les donateurs et aux bénévoles qui ont organisé ces manifestations.

André TOSO
Responsable Téléthon SISSONNE

L'Association des Parents d 'Elèves

Les enfants ont joué le jeu du déguisement pour Halloween et ont effectué une sortie dans les rues de Sissonne.

LE JUDO CLUB SISSONNAIS

Notre Vision :

Le Judo Club Sissonnais est un lieu où chaque jeune intéressé par le Judo peut progresser et développer au mieux ses qualités, c'est un lieu ouvert à tous.

Notre mission:

Le Judo Club Sissonnais a un enseignement de qualité. Monsieur Bruno BLONDELLE 6ème Dan.

Nos Valeurs:

Le Judo Club Sissonnais doit maintenir la convivialité et le goût de l'effort car la progression de chacun est liée aux autres que ce soit sur les tatamis ou à l'extérieur.

Je cite cette phrase d'Henri Ford (le constructeur automobile) qui pour moi est liée au Judo.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

Fabien FERRARA,
Le Président et les membres du bureau

Quelques règles d'urbanisme

A) Les Permis de construire (PC) et Déclaration préalable (DP)

Il est rappelé de se rapprocher de la mairie dès que vous envisagez de faire des travaux dans votre propriété. Toute modification doit être en accord avec le plan d'urbanisme et il y a lieu de remplir un PC ou une DP selon les travaux.

- PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est exigé pour la construction d'une maison individuelle de plus de 20 m². Le recours à un architecte est obligatoire pour élaborer votre projet architectural si la *surface de plancher:* dépasse 150 m².

- DECLARATION PREALABLE

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant ou des constructions nouvelles de moins de 20 m², des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

A compter du 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déclarer vos travaux en ligne. Faites vos démarches directement de chez vous. Le dépôt est sécurisé et chaque demandeur dispose d'un espace personnel de suivi des dossiers.

https://www.cc-champagnepicarde.fr/vivre-et-habiter/urbanisme/sve

NB : Il sera toujours possible de déposer les demandes directement en mairie.

B) Plantations (haies, arbres, arbustes)

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin.

La distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0.5 mètre.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

C) Entretien des trottoirs et caniveaux dans les communes

La jurisprudence administrative reconnaît au Maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoiement du trottoir situé devant leur habitation, de dégager la neige ou le verglas sur une largeur minimale de 1.5m, de tailler les haies débordantes, d'éviter de déposer des ordures ou résidus de toutes natures ou produits dangereux pouvant être ramassés par les enfants. Tout ceci dans un souci de sûreté, de sécurité et de salubrité publique.

Certes, il n'existe pas de tel arrêté pour Sissonne, et ce sont nos agents communaux que je remercie en votre nom qui interviennent au quotidien pour assurer la propreté du cadre de vie des habitants.

Je veux néanmoins rappeler qu'ils agissent pour l'intérêt général et non pour l'intérêt privé d'un particulier, sauf naturellement dans le cadre d'un acte solidaire.

Ceci sous-entend que les citoyens par bon sens et par civisme sont priés de respecter certaines de ces règles sur l'espace public et privé pour un vivre ensemble respectueux.

Civisme et Environnement

- ## Les poubelles

Encore une fois, nous voulons retenir votre attention quant à votre implication pour rentrer vos poubelles.

Des poubelles exposées devant les façades, poubelles parfois sales, explosées sont une image très négative pour l'image de la commune et non respectueuse en plus des problèmes d'hygiène et de sécurité.

- ## Les chats errants

Suite à une recrudescence de chats errants dans la Commune. La municipalité et la SPA vont signer une convention pour la stérilisation et l'identification de ces chats qui deviendront propriété de la Commune.

Pour éviter d'entretenir cette pullulation, nous vous demandons en accord avec la SPA de ne pas les alimenter; les chats savent se nourrir seuls.

Ils seront pris en charge par les vétérinaires de la Clinique des Epinettes, ils seront amenés et récupérés par nos soins et remis en liberté dans la Commune.

Si une possibilité pour l'adoption d'un des chats est possible, nous vous tiendrons au courant de la conduite à tenir.

Cela peut vous intéresser

Le Rezo Pouce

Qu'est-ce que c'est?

A mi-chemin entre l'auto-stop spontané et le covoiturage organisé, « Rézo Pouce » offre une solution de déplacement simple, concrète et gratuite pour les habitants. Par le biais d'un réseau d'arrêts « Rézo pouce » déployés sur l'ensemble de la collectivité, chaque habitant peut faire facilement du covoiturage.

Les objectifs de Rézo Pouce:

Faciliter, simplifier et améliorer la mobilité
Tisser du lien social
Préserver l'environnement
Désenclaver et désengorger le système routier

Comment fonctionne t'-il ?

Pour s'inscrire, veuillez vous rendre sur www.rezopouce.fr, sur l'application téléchargeable dans l'App Store ou disponible sur Google Play.

7 points sont situés sur la Commune de Sissonne, afin de savoir où ils se trouvent, vous pouvez vous rendre sur le site :
www.rezopouce.fr/territoire/champagne-picarde/commune/Sissonne_02720

P'tite astuce de Loïc !!

Vous voulez faire des économies de chauffage, c'est très simple.

Commencez par : Faire l'entretien de la chaudière — Installer un thermostat d'ambiance

Bien gérer le chauffage - Entretenir les radiateurs - Eviter les courants d'air

Aérer (environ 10 min 2 fois/jour)

A vos Agendas!!

* **Listes électorales 2022 : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !**

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire. Vous avez jusqu'au **vendredi 4 mars 2022.** Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

* **Cette année se dérouleront les élections présidentielles et législatives.**

Voici les dates :

- **Les élections présidentielles :**

le dimanche 10 avril 2022 : 1er tour

le dimanche 24 avril 2022 : 2ème tour

- **Les élections législatives :**

Le dimanche 12 juin 2022 : 1er tour

Le dimanche 19 juin 2022 : 2ème tour

* **Le CCAS de Sissonne :**

Cette année, nous espérons enfin nous retrouver autour de **notre repas convivial des anciens**.

Il n'aura pas lieu le 13 Février 2022 comme prévu pour des raisons sanitaires. Il nous a fallu trouver un créneau avec nos animateurs LUDO et MARYLINE et PARIS Adeline, nous prévoyons ce repas le **22 mai 2022**.

Le voyage séniors organisé par le CCAS devrait avoir lieu du **17 au 24 septembre 2022**. Destination CHAMONIX pour un été indien.

Programme disponible en Mairie.
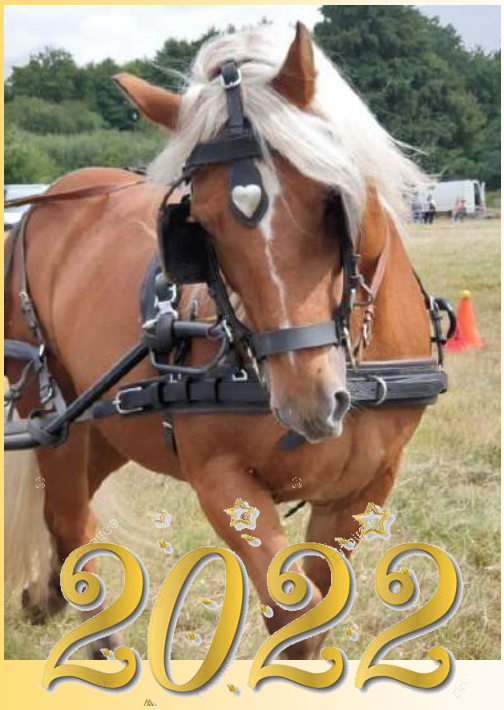
Meilleurs Vœux